

Décision prise dans le cadre de la délégation du conseil d'administration,

LE PRESIDENT,

- Vu** le code de l'Education, notamment ses articles L.712-2, L.712-3, D 719-4 et suivants ;
- Vu** le décret 2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine ;
- Vu** le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection du président de l'Université de Lorraine en date du 23 mai 2017 ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration de l'Université de Lorraine en date du 23 mai 2017 portant délégation au Président,

DECIDE

Article 1

Le tarif des PUN pour la publication de divers ouvrages sont fixés conformément à la liste ci-jointe.

Article 2

La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur.

Article 3

Le directeur général des services ainsi que l'Agent comptable de l'Université de Lorraine sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera affichée à la Présidence, dans les locaux des PUN et publiée sur le site internet de l'Université.

Fait à Nancy, le 3 février 2021



Pierre MUTZENHARDT

Affiché à la Présidence et transmis au Recteur, Chancelier des Universités le

19 FEV. 2021



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE

PUN
ÉDITIONS UNIVERSITAIRES DE LORRAINE

PRESSES UNIVERSITAIRES DE NANCY - EDITIONS UNIVERSITAIRES DE LORRAINE
42-44, avenue de la Libération - B.P. 50858 - 54011 NANCY CEDEX

Liste des prix ouvrages des PUN - Editions Universitaires de Lorraine

18 janvier 2021

titre ouvrage	Auteur(s)	Parution	Prix
Book Practices & Textual Itineraries 13 - Reading Ian McEwan's Mature Fiction : New Critical Approaches	Nathalie Collé, Monica Latham, Armelle Parey et Isabelle Roblin	2021	17,00 €
Que prétons-nous aux machines ?	Manuel Rebuschi	2021	20,00 €

Lyllette LACÔTE-GABRYSIK
Administratrice des PUN-EDULOR

Pierre MUTZENHARDT
Président de l'UL